

LE CHIEN DE CONDUITE DE TROUPEAU



Pas de dressage sans éducation

POURQUOI ÉDUQUER SON CHIEN ?

L'éducation est principalement un mode de communication verbale et gestuelle entre le maître (vous) et le chien : elle représente les moyens que vous allez mettre en œuvre pour apprendre à votre chien « un code de bonne conduite », tout en veillant à son bon développement physique et comportemental. L'éducation se distingue du dressage qui concerne uniquement le travail au troupeau.

Grâce aux apprentissages liés à l'éducation, vous pourrez :

- tisser une relation privilégiée basée sur la confiance et un respect mutuel ;
- devenir le référent de votre chien, tout en le mettant à l'écoute, et ainsi le faire obéir au moment voulu ;
- stimuler ses capacités d'apprentissage en favorisant les expériences positives ;
- le faire vivre en bonne entente avec les autres chiens et avec l'humain ;
- renforcer son lien de dépendance envers vous ;
- lui apprendre à se concentrer et à contrôler ses émotions ;
- le préparer à supporter les contraintes et donc un dressage futur (**pas de dressage sans éducation !**).



© Vincent Jacquier

QUELQUES REPÈRES INDICATIFS DANS LE TEMPS SELON L'ÂGE DU CHIEN

variables selon la race et le tempérament du chien

A 12 semaines :
fin de la période
de socialisation et
début de la période
juvénile (début de la
puberté, le chien est
un jeune adolescent)

2 à 6 mois

Fin de la période
juvénile à la
maturité sexuelle
(fin de la puberté,
le chien est un
adolescent)

6 à
8-10-12
mois
(voire 18
mois)

8-10-12
mois

1 à
2 ans

Le chien est un
jeune adulte

2 à
4 ans

Le chien
est adulte

4 à
8-10 ans

Le chien
devient sénior

Dès
8- 10 ans

Éducation horstroupeau pour la mise en place d'un relationnel de qualité : familiarisation, apprentissage du rappel, des notions de bien et de mal, etc.

Motivation au troupeau : découverte des animaux dans des séances aménagées et pédagogiques en extérieur : le chien se « déclare ». Attention aux mauvaises expériences mémorisées dans cette période clé : vigilance en particulier aux animaux !

Hors troupeau : les ordres de base hors troupeau sont acquis (maîtrise du jeune chien) et doivent être revus et patiemment entretenus, poursuite de la familiarisation.

Au troupeau :

- consolidation de la motivation aux animaux dans des séances aménagées et pédagogiques toujours en extérieur (ou chien encore à déclarer s'il s'agit d'une grande race ou d'un chien plus tardif),
- éducation - dressage au troupeau (ordres « rappel & STOP » si le chien est « déclaré »*).

Entretien des ordres d'éducation de base et poursuite du dressage au troupeau : maîtrise du jeune chien en présence des animaux, premières sorties en libre sur un petit lot dans des conditions aménagées et pédagogiques en extérieur (apprentissage des ordres « amène », « droite » et « gauche »), premiers déplacements d'animaux faciles avec le jeune chien en rabatteur en extérieur.

Atteinte progressive d'une maturité mentale
Votre chien deviendra mature sexuellement et physiquement bien avant de le devenir mentalement.
Au troupeau, le chien cumule les expériences positives, début du travail dans des milieux confinés (bâtiments par exemple) vers 18 mois.

Utilisation dans des situations de plus en plus complexes
Au troupeau, le chien peut commencer à travailler avec d'autres personnes, à condition qu'elles aient le « mode d'emploi », il est totalement opérationnel aux alentours de 4 ans.

Opérationnel pour effectuer le travail à la ferme : pensez à la relève !

Pré-retraite puis retraite : le chien devient progressivement moins performant physiquement et mentalement, il faudra alléger et adapter la charge de travail.

* Attention à l'apprentissage d'un STOP trop tôt aux animaux, vous risqueriez de brider votre jeune chien et il pourrait ne pas développer ses aptitudes naturelles aux animaux (motivation, contrôle du mouvement, encerclement, etc.).

Retrouvez des conseils techniques et les contacts utiles par département sur la page web :

www.prospairs.fr

